

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 27 janvier 2023</b>	<b>N° 2023-88</b>

Convocation du 20 janvier 2023

Aujourd'hui vendredi 27 janvier 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, M. Michel LABARDIN, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESKINA, M. Philippe POUTOU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Marie TROUCHE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Stéphane PFEIFFER à M. Bastien RIVIERES  
M. Baptiste MAURIN à Mme Pascale BOUSQUET-PITT  
Mme Stephanie ANFRAY à Mme Françoise FREMY  
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI  
Mme Pascale BRU à M. Serge TOURNERIE  
Mme Laure CURVALE à M. Didier CUGY  
M. Radouane-Cyrille JABER à M. Maxime GHESQUIERE  
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN  
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-François EGRON  
M. Guillaume MARI à M. Laurent GUILLEMIN  
M. Thierry MILLET à M. Benoît RAUTUREAU  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Dominique ALCALA  
M. Michel POIGNONEC à M. Christophe DUPRAT  
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET  
M. Thierry TRIJOLET à Mme Anne-Eugénie GASPAS  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Max COLES

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. DELPEYRAT de 14h30 à 15h30  
Mme DELATTRE de 14h30 à 16h10.  
M. GUENDEZ à partir de 17h10.  
M. GARRIGUES à partir de 17h.

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET de 12h25 à 16h.  
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Andréa KISS jusqu'à 10h30 et à partir de 15h30.  
M. Alain GARNIER à Patrick LABESSE à partir de 13h15.  
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h30.  
Mme Claude MELLIER à M. Jean-Claude FEUGAS de 13h à 15h10.  
M. Patrick PAPADATO à M. Jean-Baptiste THONY jusqu'à 11h35 et de 13h22 à 16h25.  
Mme Delphine JAMET à Mme Céline PAPIN jusqu'à 11h30.  
Mme Géraldine AMOUROUX à Mme Pascale PAVONE à partir de 15h10.  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 14h30.  
Mme Simone BONORON à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 12h30.  
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY de 10h10 à 13h30 et à M. Jérôme PESKINA à partir de 14h30.  
M. Olivier CAZAUX à Mme Brigitte BLOCH de 13h30 à 15h.  
Mme Camille CHOPLIN à Mme Fannie LE BOULANGER de 10h45 à 13h20.  
M. Max COLES à Mme Béatrice SABOURET à partir de 16h35.  
Mme Typhaine CORNACCHIARI à M. Bruno FARENIAUX de 11h20 à 14h30.  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Michel LABARDIN jusqu'à 10h20 et à partir de 16h10.  
Mme Eve DEMANGE à Mme Anne LEPINE à partir de 13h15.  
Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Nadia SAADI jusqu'à 16h25.

Mme Zeineb LOUNICI à Mme Pascale PAVONE jusqu'à 10h25.

M. Pierre de Gaëtan N'JIKAM à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 16h55.

Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET à partir de 14h30.

M. Emmanuel SALLABERRY à M. Nicolas FLORIAN à partir de 14h30.

M. Kévin SUBRENAT à M. Franck RAYNAL à partir de 16h35.

Mme Agnès VERSEPUY à M. Fabien ROBERT à partir de 16h35.

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 27 janvier 2023</b>	<b>Délibération</b>
		<b>N° 2023-88</b>

---

**Solidarité internationale eau et assainissement - Années 2022-2023 - Subventions pour des projets associatifs - Décision - Autorisation**

---

Madame Céline PAPIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la délibération du 7 juillet 2022 (n°2022-445), l'assemblée délibérante a lancé un appel à projets de solidarité internationale pour un montant total de 282 160,00 €, afin de cofinancer des projets dans le domaine de l'eau potable et l'assainissement portés par des acteurs associatifs de Nouvelle Aquitaine. Celui-ci a été publié sur le site internet de Bordeaux Métropole du 11 juillet au 16 septembre 2022.

**11** dossiers au total ont été réceptionnés, **10** dossiers ont été déclarés admissibles, pour des projets situés au **Sénégal, Bénin, République du Congo, Maroc, Togo, Tchad, Burkina Faso et Niger.**

Chaque dossier a fait l'objet d'une double analyse technique par les directions de l'eau et des relations internationales, sur la base des critères figurant dans le règlement. Une attention particulière a notamment été portée sur :

- le lieu du siège de la structure porteuse,
- la fiabilité de la structure (ancienneté, expérience...),
- la localisation géographique du projet,
- le contenu et intérêt du projet, l'implication des acteurs locaux,
- l'éligibilité des dépenses et recherche de co-financements,
- les actions de communication et les modalités d'évaluation envisagées.

Les conclusions ont été présentées lors du comité de pilotage du 20 octobre 2022 présidé par les élues :

- Mme Sylvie Cassou-Schotte, vice-présidente en charge de l'eau et de l'assainissement,
- Mme Céline Papin, vice-présidente en charge des équilibres des territoires, des relations internationales et du dialogue citoyen.

Les membres du comité de pilotage ont ainsi retenu les 8 projets suivants pour un montant total de 264 184,00 € :

(voir liste des projets en annexe)

La formalisation sera effective à la signature d'une convention entre le porteur de projet et Bordeaux Métropole, qui précisera notamment :

- le montant et les modalités d'attribution,
- les conditions de suivi et de contrôle de la réalisation du projet,
- les modalités d'évaluation de l'impact du projet,
- les engagements réciproques.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis d'adopter les termes de la délibération suivante :**

## Le Conseil de Bordeaux Métropole

**VU** les dispositions de l'article L.1615.1.1 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** l'article 18 bis du contrat de concession du service public de l'eau modifié selon l'avenant n°9 du 21 décembre 2012,

**VU** la délibération n°2022-445 du 7 juillet, validant le lancement d'un appel à projets de solidarité internationale dans le domaine de l'eau et l'assainissement pour 2022-2023,

**VU** l'avis rendu par le comité de sélection le 20 octobre, retenant 8 projets pour lesquels seront menées des actions de solidarité internationale,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT**, l'intérêt de Bordeaux Métropole pour ce dispositif,

### DECIDE

**Article 1** : d'attribuer aux organismes mentionnés ci-dessous les subventions suivantes :

- Afrique chez vous : 48 000,00 €,
- Action Solidarité : 22 624,00 €,
- ASLAV : 20 000,00 €,
- DYNAM'EAU : 22 000,00 €,
- Electriciens Sans Frontières : 36 800,00 €,
- Comité de Jumelage du Mirebalais : 39 625,00 €,
- Chlorophylle : 25 135,00 €,
- Les puits du désert : 50 000,00 €.

Soit un total de 264 184,00 €. Le reliquat de 17 976,00 € pourra notamment être réaffecté sur la communication ou l'évaluation de nos actions à l'international dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, en vue de la réalisation des projets mentionnés, et dans la limite des montants ainsi définis, à signer les conventions bipartites avec chacune des associations concernées,

**Article 3** : d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

**Article 4** : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts au budget principal - chapitre 65 – article 657382 ou 65748 – fonction 732.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Madame LOUNICI, Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 janvier 2023

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>2 FÉVRIER 2023</b>	Pour expédition conforme,  la Vice-présidente,  Madame Céline PAPIN
<b>DATE DE MISE EN LIGNE :</b> <b>3 FÉVRIER 2023</b>	